République de Guinée

Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime Projet Kounki – Résilience climatique, pêche et aquaculture

Financement P (180906) Banque Mondiale (IDA)

Agence de préparation : PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE (PHASAOC- GUINEE)

Financement : P (178497) Banque Mondiale (IDA)-Crédit)

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SELECTION DE BUREAU

Pays: Guinée

Clients: Le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime

Projet: Projet Kounki – Résilience climatique, pêche et aquaculture

Prêt-IDA: N° V5300-GN

Intitulé de la mission : Recrutement d'un bureau pour l'étude de faisabilité socio-économique et technique (APS/APD/DAO) pour la mise en place de 4 pôles aquacoles (intégrant provenderie et écloserie pilotes).

No. de référence : GN-KOUNKI-475414-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République de Guinée à travers le Ministère de la Pêche et de Maritime en collaboration avec la Banque Mondiale ont décidé de développer le projet « Projet Kounki – Résilience climatique, pêche et aquaculture ». A cet effet, plusieurs activités prioritaires de préparation du Projet ont été identifiée et leur financement est assuré par un fonds de préparation d'un montant total de trois millions de dollars (3 000 000 USD) financé par un prêt de l'Agence Internationale de Développement (AID). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Recrutement d'un bureau pour l'étude de faisabilité socioéconomique et technique (APS/APD/DAO) pour la mise en place de 4 pôles aquacoles (intégrant provenderie et écloserie pilotes) ».

Objectifs spécifiques de la mission :

Etude préliminaire

• Etude d'avant-projet sommaire (APS) de propositions de variantes pour le développement de 4 pôles aquacoles en Guinée ;

• Etudes d'avant-projet détaillée (APD) de la solution retenue par le client pour les 4 pôles aquacoles;

 Assistance au maitre d'ouvrage dans le montage du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) et dans l'évaluation des offres.

Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée cidessous : <u>projetkounki@gmail.com</u>

Le Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime en collaboration avec l'Unité de coordination du projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique et du Centre (PHASAOC-Guinée) chargé de la préparation du projet invite les bureaux de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution du Service (documentation en langue française). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications professionnelles du candidat doit avoir une professionnelle d'au moins 5 ans dans la réalisation d'études similaires au niveau du secteur de la l'aquaculture. Il doit avoir réalisé au moins deux études de faisabilités pour le développement de pêche et de disposer d'un personnel qualifié pour mener à bien les diverses tâches qui leurs reviennent dans le cadre de cette mission et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et les qualifications générales). Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3 16, et 3.17
de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour

les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition février 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

2. Un cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI) », édition février 2025 Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : Unité de gestion du PHASAOC-Guinée sis à Almamya, commune de Kaloum du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures GMT et vendredi de 9 heures à 13 heures GMT.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être rédigés en langue Française et déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-dessous en personne au plus tard le jeudi 12 juin 2025 à 09 h 30 mn GMT.

Unité de gestion du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC-Guinée) sis au quartier Almamya, Commune de Kaloum, Téléphone: (+224) 86 13 27/621 56 68 85 ou par mail : projetkounki@gmail.com

Le Coordonnateur

Dr Makan DOUMBOUYA

e Coordonnateur